



Création d'une SARL avec reprise de clients d'ancienne société

Par **Jerisa**, le **05/06/2014** à **18:44**

Bonjour,

Mon ami a vendu sa société dans le cadre d'une fusion acquisition en octobre 2013 et est devenu salarié du repreneur au 1er octobre 2013.

Suite à de nombreux désaccords

Ils ont signé une rupture conventionnelle au 31 mai.

N'ayant pas de clause de non concurrence, peut il créer une nouvelle société SARL pour la même activité et récupérer ses clients qui ne veulent travailler qu'avec lui?

Sinon peut on ouvrir une SARL à mon nom et récupérer ses clients?

Merci de votre aide.

Cordialement